



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 janvier 2020

11.922.800 € pour les hôpitaux de la région Centre-Val de Loire

Dans le cadre du plan « Investir pour l'hôpital », présenté le 20 novembre 2019, le Premier ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé, Mme Agnès Buzyn, ont pris l'engagement de consacrer spécifiquement **150 millions d'euros de crédits chaque année pendant 3 ans** pour l'investissement quotidien dans les hôpitaux.

Ces crédits d'investissement permettront aux établissements de compléter les dotations affectées au matériel utile au travail des soignants au quotidien : équipements et petits matériel ou de mener des petites opérations de travaux qui impactent le quotidien des services de soins.

L'ARS Centre-Val de Loire a décidé de répartir l'enveloppe régionale sur la totalité des établissements de la région.

5.622.800 € seront ainsi répartis aux **40 établissements hospitaliers** du territoire régional, avec un forfait minimum de 50.000 € pour les plus petits d'entre eux (la répartition des crédits alloués est mentionnée en annexe).

L'ARS Centre-Val de Loire a également décidé d'allouer des subventions d'investissements à trois établissements de la région en vue de la **restructuration de leur service d'urgences**, dont les installations ne permettent plus de répondre dans de bonnes conditions à l'augmentation du flux des patients :

- **3,3 millions d'euros** au Centre hospitalier de **Bourges** ;
- **2,5 millions d'euros** au Centre hospitalier de **Châteaudun** ;
- **500.000 euros** au Centre hospitalier de l'agglomération **Montargoise**. Cette aide vient compléter une première subvention d'1 million d'euros attribuée en 2018.

Ce sont ainsi **11.922.800 €** qui sont alloués aux établissements hospitaliers de notre territoire afin d'améliorer le quotidien des personnels et des usagers du service public hospitalier et ainsi redonner à l'hôpital public des perspectives et des ambitions.

Contact :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Etablissement hospitalier	Répartition des crédits
CENTRE HOSPITALIER "JACQUES COEUR"	265 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON	100 000 €
CENTRE HOSPITALIER ST- AMAND-MONTROND	75 000 €
HOPITAL LOCAL DE SANCERRE	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER GEORGES SAND : E. P. S. I. C. DU CHER	150 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES	320 000 €
CENTRE HOSPITALIER HENRI EY BONNEVAL	85 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE DREUX	255 000 €
HOPITAL LOCAL DE LA LOUPE	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER NOGENT- LE- ROTROU	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUDUN	76 000 €
CENTRE HOSPITALIER "LA TOUR BLANCHE" ISSOUDUN	60 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUROUX	300 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE LA CHATRE	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE VALENCAY	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE BUZANCAIS	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE CHATILLON-SUR-INDRE	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE LEVROUX	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS	1 025 800 €
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL AMBOISE-CHÂTEAU-RENAULT	110 000 €
CENTRE HOSPITALIER DU CHINONNAIS	120 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE LOCHES	60 000 €
CENTRE HOSPITALIER "LOUIS SEVESTRE"	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE LUYNES	50 000 €
HOPITAL LOCAL SAINTE MAURE DE TOURAINE	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE BLOIS	350 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE VENDOME	110 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN-LANTHENAY	110 000 €
HOPITAL LOCAL DE ST AIGNAN	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE MONTRICHARD	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE SELLES-SUR-CHER	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'ORLEANS	685 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE GIEN	70 000 €
CENTRE HOSPITALIER de l'AGGLOMERATION MONTARGOISE	220 000 €
CENTRE HOSPITALIER DE PITHIVIERS	50 000 €
HOPITAL LOCAL "LOUR PICOU" BEAUGENCY	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE BEAUNE-LA-ROLANDE	50 000 €
HOPITAL LOCAL "PIERRE LEBRUN"	50 000 €
HOPITAL LOCAL DE SULLY-SUR-LOIRE	50 000 €
CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL "G.DAUMEZON"	126 000 €
Total région	5 622 800 €